

L'UFAP UNSa Justice rappelle les revendications portées devant le Garde des sceaux pour le CEA

Secrétariat.federation@ufap.fr

Le 26/09/2022,

L'UFAP UNSa Justice représentée par son Secrétaire Général a été reçue le 12 septembre et lui a fait part de ses revendications pour les différentes filières de l'administration pénitentiaire.

Elle sera à nouveau reçue par le Garde des Sceaux ce mardi 27/09/2022. Cette rencontre a pour but la présentation du Projet de Loi de Finances au titre de 2023 durant laquelle notre Ministre indiquera les évolutions statutaires et indemnitaires prévues pour le ministère de la Justice.

L'UFAP UNSa Justice aura donc à cœur de rappeler ses revendications concernant le Corps d'Encadrement et d'Application. Des revendications qui visent à faire reconnaître et valoriser les personnels de ce corps, laissés pour compte depuis 4 ans. En effet, aucune avancée réelle n'aura permis de combattre la perte de pouvoir d'achat, de rendre plus attractif notre profession ou encore d'améliorer nos conditions de travail.

Notre organisation, en tant que force de propositions et de négociation, revendiquera à nouveau sur le volet indemnitaire :

- Augmentation du taux de base de l'ICP de **1400€ à 2400€**
- Augmentation de la prime de nuit de semaine de **20€ à 30€**
- Augmentation de la prime de nuit encadrant un dimanche ou un jour férié de **24€ à 40€**
- Augmentation de l'indemnité dimanche et jour férié de **36 à 50€ pour 8 heures travaillées et majoration au-delà 6.25€ de l'heure.**
- Augmentation de la PSS de **28,5 à 30%**
- Revalorisation des Astreintes relevant du décret de 1998

À la suite de la réforme « low-cost » de la fusion des grades en ce début d'année 2022, où certains n'ont pas hésité à vendre tout un corps à l'AP, bien loin des promesses électorales faites en 2018, nous revendiquerons la réouverture des négociations sur la fusion des grades de surveillant et surveillant brigadier, avec pour ambition une grille dynamique et un indice sommital revu !

SURVEILLANT/SURVEILLANT BRIGADIER		
ECHELON	DUREE	INDICE MAJORE
Elève	6 MOIS	352
Stagiaire	1	352
1	1	352
2	1	361
3	2	377
4	2	387
5	2	400
6*	2	414
7	2	429
8	2	448
9	2	465
10	2	483
11	2	501
12		527

*6^{ième} échelon Brigadier

L'UFAP UNSa Justice exigera que, comme l'ensemble des personnels de catégorie C, les membres du CEA bénéficient de l'année de bonification. Il s'agit là d'une question de justice !

L'UFAP UNSa Justice exige que la fusion Premier Surveillant/ Major soit enfin annoncée, ces derniers ayant été abandonnés lors de la fusion des 1^{er} et 2^e grades du CEA. Ils méritent une évolution statutaire propre à valoriser leur engagement professionnel mais aussi à redonner de l'attractivité à ce grade qui connaîtra, sans évolution majeure, une absence de candidats !

PREMIER SURVEILLANT/MAJOR		
ECHELON	DUREE	INDINCE MAJORE
1	2	444
2	2	462
3	2	475
4	2	495
5*	2	516
6	2	541
7	2	566
8	2	585
9		610

*5^{ième} échelon Major

L'UFAP UNSa Justice portera fermement cette demande d'évolution indispensable des conditions de travail des personnels qui contribuent elles aussi à l'attractivité de nos métiers.

Elle passe inévitablement par la résorption du nombre des emplois vacants, une augmentation du taux de TCCBS à 25% en détention homme, la réorganisation de nos détentions afin que le binôme soit la règle pour une ouverture de porte comme pour la pose d'un bracelet électronique !

Cette augmentation du nombre des personnels permettra également de revoir les plannings mis en place dans chaque structure afin qu'un agent ne souhaitant plus faire de Matin/Nuit ne se le voit pas imposé, qu'il puisse avoir plus qu'uniquement un week-end toutes les 7 semaines ou qu'il n'ait plus des congés d'été en avril ou en octobre !

Pour **L'UFAP UNSa Justice**, il n'est plus entendable que les personnels se voient imposer des rythmes de travail vieux de plus d'un siècle et particulièrement éprouvant pour l'organisme.

L'UFAP UNSa Justice, 35 ans d'engagement quotidien au service du terrain !

Les Secrétaires Généraux

Emmanuel CHAMBAUD
Luciano DUCCESCHI
Alexandre CABY
Jimmy OBERTAN
Coralie FLAUGNATTI